

Matériaux constituant le produit

- Ces produits ne contiennent pas de substances interdites par les réglementations en vigueur lors de leur mise sur le marché.
- **Masse totale des produits de référence** : 1.057 kg (emballages unitaires compris)

Plastiques			Métaux			Autres		
Désignation	kg	%	Désignation	kg	%	Désignation	kg	%
			Acier S235	1,0364	98,05%	Carton	0,00132	0,12%
			Laiton	0,00476	0,45%	Bois	0,01333	1,26%
			Cuivre	0,00116	0,11%			
Masse totale du produit de référence:						1,057 kg		

Fabrication

- Ces produits sont fabriqués au sein des sites de production du Groupe Niedax détenant la certification environnementale ISO 14001 conception et fabrication.

Distribution

- **Scénario de transport**
 - En moyenne ce produit parcourt 581 km par transport routier pour parvenir de notre site de fabrication au client.
- **Emballage**
 - L'emballage de 0.0146 kg est composé de : 91% de Bois et 9% de carton
 - Potentiel de recyclage : 9% en masse de l'emballage
 - Potentiel de valorisation énergétique : 91% en masse de l'emballage
- **Les emballages ont été conçus conformément à la réglementation en vigueur**
 - Directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballage
 - Décret français d'application : 98-638.

Utilisation

- **Scénario d'utilisation**
Les déchets générés au cours de l'installation sont recyclés (métal, bois et carton).
- **Consommable**
Pas de consommable nécessaire à l'utilisation de ce produit.
- **Entretien et maintenance**
Sans entretien ni maintenance dans les conditions normales d'usage pour ce type de produit.

Fin de vie

Comme précisé dans le PCR, la fin de vie est prise en compte par l'intermédiaire d'un transport sur une distance de 1000 km du produit vers un site de traitement.

➤ **Déchets dangereux contenus dans le produit**

Ce produit ne contient aucun déchet dangereux.

➤ **Déchets non dangereux contenus dans le produit**

Ce produit contient 1.057 kg de déchets non dangereux (métaux, autres).

➤ **Potentiel de recyclage**

Le potentiel de recyclage d'un produit correspond au pourcentage de matière pouvant être recyclé par les techniques actuelles existantes. Il ne tient pas compte de l'existence ou non des filières de recyclages qui sont très dépendantes de la situation locale.

Ce produit contient 100% en masse de matière pouvant être potentiellement recyclé. (Hors emballage):

- Matériaux métalliques : 100 %

➤ **Potentiel de valorisation énergétique**

La valorisation énergétique consiste à utiliser les calories dans les déchets, en les brûlant et en récupérant l'énergie ainsi produite pour, chauffer des immeubles ou produire de l'électricité par exemple. C'est l'exploitation du gisement d'énergie que contiennent les déchets.

L'emballage de ce produit contient 91% de bois, cela représente la masse du produit pouvant être valorisé avec récupération d'énergie.

Impacts environnementaux

➤ **Méthodologie**

Les impacts environnementaux du produit de référence sont représentatifs des produits couverts par le PEP, qui constituent ainsi une famille environnementale homogène.

L'évaluation des impacts environnementaux du produit de référence porte sur les étapes du cycle de vie suivantes : matières premières, fabrication, distribution, utilisation et fin de vie.

Les hypothèses de modélisation sont :

- Ce produit ne dissipe aucune puissance pour une utilisation de 100%.
- Durée de vie : 20 ans (*)
- La prise en compte de l'emballage
- La prise en compte de la phase fin de vie

Impact indicator	Unit	Sum	Manufacturing	Distribution	Installation	Use	End of life
Depletion of abiotic resources - elements (ADPe for EN15804)	kg Sb eq.	6,85E-06	6,85E-06	1,07E-11	2,67E-10	0,00E+00	7,27E-10
Depletion of abiotic resources - fossil fuels (ADPF for EN15804)	MJ	8,76E+01	8,46E+01	7,41E-01	6,20E-01	0,00E+00	1,64E+00
Air pollution (AP for DHUP)	m³	1,22E+03	1,21E+03	2,04E+00	2,21E+00	0,00E+00	5,69E+00
Acidification of soils and water (AP for EN15804)	kg SO ₂ eq.	6,38E-03	5,74E-03	1,52E-04	1,34E-04	0,00E+00	3,54E-04
Water eutrophication (EP for EN15804)	kg PO ₄ ³⁻ eq.	2,40E-03	1,65E-03	4,09E-05	2,25E-04	0,00E+00	4,86E-04
Global warming (GWP for EN15804)	kg CO ₂ eq.	8,45E+00	8,18E+00	5,88E-02	7,46E-02	0,00E+00	1,33E-01
Ozone depletion (ODP for EN15804)	kg CFC-11 eq.	3,49E-07	1,92E-07	4,16E-08	3,19E-08	0,00E+00	8,40E-08
Photochemical ozone formation (POCP for EN15804)	kg C ₂ H ₄ eq.	2,55E-03	2,52E-03	3,41E-06	1,01E-05	0,00E+00	1,14E-05
Water pollution (WP for DHUP)	m³	9,90E+01	8,18E+01	8,67E+00	8,28E+00	0,00E+00	1,84E-01
Total use of primary energy resources	MJ	8,23E+01	8,04E+01	1,74E-01	1,12E-01	0,00E+00	1,56E+00
Net use of freshwater	m³	6,30E-02	6,27E-02	7,05E-05	5,88E-05	0,00E+00	1,54E-04

L'analyse de cycle de vie est conforme aux Règles spécifiques aux Solutions de Management des câbles Version 1.1, disponible sur le site www.pep-ecopassport.org

Modélisation réalisée avec le logiciel EIME Server V5.5.0.11

(*) Durée d'usage considérée lors de l'évaluation des impacts environnementaux. Cette durée d'usage est distincte de la durée de vie anticipée du produit et ne constitue pas une exigence de durabilité minimale. C'est l'expression quantifiée d'une unité de service rendue.

➤ **Coefficient de détermination des impacts environnementaux des autres références du même produit**

Afin de couvrir l'ensemble de notre gamme dalle MTC hauteur 54, des coefficients multiplicateurs des résultats obtenus pour la dalle MTC 54 x 50 seront appliqués au tableau récapitulatif des 11 indicateurs d'impact environnementaux situé ci-dessus.

Ces coefficients ont été déterminés avec les paramètres suivant :

- Nombre de point de soudure suivant la largeur
- Nombre de pièce par colis suivant la largeur
- Masse total des produits
- Surface totale de traitement de surface (Electro zingage) suivant la largeur
- Nombre de Km parcouru par chaque référence

Largeur	50	100	150	200	300	400	500	600
Coefficients	1,00	1,16	1,35	1,53	2,45	3,45	4,12	4,74

N° enregistrement : NDAX-00021-V01.01-FR	Règles de rédaction : « PCR-ed3-FR-2015 04 02 » « PSR-0003-ed1.1-FR-2015_10_16 »
N° d'habilitation du vérificateur : VH03	Information et référentiel : www.pep.ecopassport.org
Date d'édition : 11-2016	Durée de validité : 5 ans
Interne : <input type="checkbox"/>	Externe : <input checked="" type="checkbox"/>
Revue critique du PCR conduite par un panel d'experts présidé par Philippe Osset (SOLINNEN)	
Les PEP sont conformes à la norme XP C08-100-1 : 2014	
Les éléments du PEP ne peuvent être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
Document conforme à la norme NF EN 14025 : 2010 « Marquages et déclarations environnementaux. Déclarations environnementales de type III »	